



Je veux quitter mon domicile avec mon enfant

Par **sandrine63chal**, le **17/03/2010** à **18:21**

Bonjour,
Je vis avec un homme alcoolique et violent. Nous ne sommes ni marié, ni pacsé. Je souhaite quitter le domicile avec ma fille de 10 mois pour aller vivre chez mes parents à 400 kms. J'en ai parler avec mon concubin, il me menace de déposer plainte par rapport à ma fille (enlèvement d'enfant). Puis-je partir sans être inquiéter par les services de Police ? Dois-je déclarer mon départ au commissariat ? Merci de m'aider... je suis dans une situation dramatique et je voudrais partir au plus vite pour mettre ma fille à l'abri de ce fou...

Par **soph2004**, le **17/03/2010** à **20:06**

Bonjour , il n'y a qu'une seule chose à faire : déposer une main courante et exposer les faits à la police tout en leur signalant où vous voulez partir en leur donnant les coordonnées de chez vos parents.
Bon courage